



PROGRAMME MUNICIPAL

POUR UNE COMMUNE HUMAINE, ÉQUILBRÉE
ET RESPECTUEUSE DE SON AVENIR

En 2026, les électeurs seront appelés à voter à la fois pour leurs représentants municipaux et pour leurs représentants communautaires. Ce double scrutin engage donc deux niveaux de décision : la commune et la communauté de communes.

Notre programme assume pleinement cette réalité. Il intègre les compétences communales et intercommunales, car les choix faits à l'échelle communautaire ont aujourd'hui des impacts directs sur le quotidien des habitants : sécurité, urbanisme, développement économique, mobilité, eau, assainissement, gestion des déchets et aménagement du territoire.

Nous regrettons la création des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) tels qu'ils ont été conçus. En retirant progressivement aux maires leurs moyens d'action, ils ont affaibli la démocratie locale et éloigné encore davantage les citoyens des lieux de décision.

Notre engagement est clair : rétablir la sécurité, redonner du pouvoir aux communes, renforcer le rôle des élus de proximité et replacer les habitants au cœur des choix publics.

Notre programme s'inscrit donc dans une vision renouvelée de la gouvernance locale, où les citoyens sont au centre des décisions. Nous rappelons que la création de la commune nouvelle de Segré-en-Anjou Bleu a été imposée sans consultation réelle des citoyens, générant éloignement et frustrations. Nous refusons catégoriquement ce mode de fonctionnement autoritaire et opaque, **qui a conduit à une augmentation mécanique du budget de fonctionnement depuis la fusion**, alors que les instigateurs de cette réforme promettaient précisément l'inverse : des économies et une efficacité accrue. Nous proposerons aux habitants de revenir sur cette fusion avec autant de référendums que de communes.

Il est temps de restaurer la confiance par une démocratie participative authentique et une gestion responsable des ressources publiques. Seule la subsidiarité et l'homogénéité culturelle peuvent générer un sentiment d'appartenance commune aux citoyens, et se révéler efficaces pour la gestion du quotidien.



SÉCURITÉ

La sécurité repose sur la présence humaine, la proximité et l'appartenance culturelle commune des habitants, la prévention, et un urbanisme apaisé. Aujourd'hui, elle est mise à mal dans nos communes par des agressions, incivilités et cambriolages réguliers.

NOS ENGAGEMENTS

→ **RENFORCEMENT D'UNE POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ, IDENTIFIABLE ET PRÉSENTE SUR LE TERRAIN.** Nous augmenterons les effectifs de la police municipale pour assurer une présence quotidienne dans les quartiers et les communes déléguées qui n'auront pas souhaité quitter la commune nouvelle. Les agents seront formés à la médiation et à la relation avec les habitants. Des patrouilles pédestres et à vélo seront priorisées pour une interaction directe avec la population, permettant de détecter et de résoudre les incivilités avant qu'elles ne dégénèrent.

→ **TOLÉRANCE ZÉRO ENVERS LES DÉLINQUANTS.**

→ **AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS SÛRS :** éclairage cohérent, suppression des zones anxiogènes. Nous réaliserons un audit des espaces publics pour identifier et éliminer les zones mal éclairées ou isolées, comme les ruelles sombres ou les parkings abandonnés qui servent de plus en plus aux trafiquants.

→ **UN PLAN D'ÉCLAIRAGE LED ÉCONOME** sera déployé, avec des détecteurs de mouvement pour une utilisation intelligente, tout en préservant la biodiversité nocturne.

→ **MISE EN PLACE DE RÉSEAUX DE VOISINS ET RÉFÉRENTS DE QUARTIERS.** Nous encouragerons la création de groupes de Voisins Vigilants, avec des référents élus par les habitants pour signaler les problèmes et organiser des veilles communautaires. Des formations gratuites seront proposées pour renforcer la cohésion sociale sans recourir à la surveillance technologique.

→ **RENCONTRES RÉGULIÈRES AVEC LES GENDARMES.**

→ **TRAVAIL DE PRÉVENTION AVEC LES JEUNES, LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS.** En collaboration avec les établissements scolaires et les clubs sportifs, nous lancerons des programmes éducatifs sur la citoyenneté, la gestion des émotions et la prévention des addictions. Des partenariats avec les associations locales permettront d'organiser des activités extrascolaires pour occuper positivement les jeunes et réduire les risques de délinquance.

→ **NOUS LUTTERONS CONTRE L'IMPLANTATION DE POPULATIONS SURREPRÉSENTÉES DANS LES FAITS DE DÉLINQUANCE ET D'INCIVILITÉ.**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Aujourd'hui, la commune de Segré-en-Anjou Bleu a délégué la compétence éclairage public. Cette organisation a conduit à un pilotage éloigné du terrain, à des choix techniques parfois inadaptés et à une maîtrise insuffisante des coûts, des horaires et de la cohérence de l'éclairage dans les quartiers et les communes déléguées.

NOS ENGAGEMENTS

→ **ÉVALUER JURIDIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT** la possibilité de récupérer la compétence éclairage public afin de redonner à la commune la maîtrise de ses choix.

→ À défaut de reprise directe, **IMPOSER CONTRACTUELLEMENT DES EXIGENCES FORTES**, avec des objectifs clairs de sobriété, de cohérence et de qualité de service.

ALLER PLUS LOIN

L'éclairage public deviendra également un support de services utiles :

- déploiement progressif de points Wi-Fi publics sécurisés ;
- intégration de capteurs intelligents (température, qualité de l'air, îlots de chaleur) ;
- pré-équipement pour des usages futurs (sécurité passive, information aux habitants, gestion énergétique).

→ Dans tous les cas, nous mettrons en place **UNE GESTION INTELLIGENTE DE L'ÉCLAIRAGE** :

- Télégestion permettant l'adaptation des horaires et de l'intensité selon les usages réels.
- Réduction des nuisances lumineuses et respect de la biodiversité.
- Harmonisation des équipements entre les quartiers et les communes déléguées.

→ **NOTRE OBJECTIF EST CLAIR : UN ÉCLAIRAGE PUBLIC SOBRE, MAÎTRISÉ, UTILE ET AU SERVICE DES HABITANTS, ET NON UN SIMPLE POSTE DE DÉPENSE SUBI.**



PATRIMOINE ET IDENTITÉ

Notre patrimoine est au quotidien un accès gratuit à la culture, et le moteur du tourisme local. Faute d'entretien, certains bâtiments sont sur le point d'être détruits. Avec du bon sens, des appels aux dons, du bénévolat et une vision, nous remédierons à ce désastre, notamment pour l'église de La Ferrière-de-Flée.

NOS ENGAGEMENTS

→ **INVENTAIRE ET PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI ANCIEN.** Un recensement exhaustif sera réalisé pour classer et protéger les bâtiments historiques, avec des mesures anti-dégradation.

→ **SOUTIEN RENFORCÉ AUX ASSOCIATIONS DE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE.**

→ **PROMOTION DE L'HISTOIRE DE NOTRE TERRITOIRE** en amont, pour ne pas avoir à pratiquer des destructions (d'églises notamment) pour cause d'inaction municipale.

→ **AIDES À LA RÉNOVATION RESPECTUEUSE DES MATÉRIAUX TRADITIONNELS.**

→ **REQUALIFICATION DE L'ANCIENNE USINE PAULSTRA VIA APPEL À PROJETS** : tiers-lieu, artisans, culture, formation, logements intermédiaires. Un appel à projets ouvert transformera ce site en un espace multifonctionnel, incluant des ateliers d'artisans, des salles culturelles, des formations professionnelles et des logements abordables pour jeunes actifs.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Notre territoire doit être protégé afin de préserver la biodiversité et de favoriser un cadre de vie sain pour les générations futures.

NOS ENGAGEMENTS

→ **DÉSIMPÉRMÉABILISATION PROGRESSIVE DE L'ESPACE PUBLIC.** Nous remplacerons les surfaces bétonnées inutiles par des sols perméables, comme des parkings végétalisés ou des trottoirs en matériaux drainants, pour réduire les inondations et recharger les nappes.

→ **VÉGÉTALISATION MASSIVE** pour lutter contre les îlots de chaleur. Des campagnes de plantation seront lancées dans les zones urbaines denses pour abaisser les températures estivales.

→ **PLANTATIONS IMPORTANTES D'ARBRES SUR LE MANDAT.** Un plan ambitieux inclura des essences locales

adaptées au climat, plantées dans les parcs, le long des routes et dans les écoles, avec la participation des citoyens et des écoles pour sensibiliser à l'écologie.

→ **RÉNOVATION ÉCOLOGIQUE** des cours d'écoles et places publiques. Les cours d'écoles seront transformées en espaces verts avec des jeux naturels et des zones ombragées, tandis que les places seront réaménagées avec des fontaines et des bancs pour favoriser les rencontres.

FAMILLE ET ENFANTS

La famille est la cellule de base de notre société. Nos enfants sont les citoyens de demain. Nous avons à cœur leur offrir un environnement favorable à leur croissance physique et intellectuelle. Nous mettrons pour cela tout en œuvre, en partenariat avec les écoles, les crèches, les associations sportives et des groupes de parents référents. Dans les villages en particulier, l'accueil de la vie est un enjeu primordial pour maintenir nos communautés, nos écoles et nos commerces.

NOS ENGAGEMENTS

→ **PROPOSITIONS RÉGULIÈRES DE CONFÉRENCES ET D'ATELIERS.** Nous mettrons à disposition une salle pour permettre d'accueillir des professionnels, des conférenciers sur divers sujets attenants à la parentalité : gestion des émotions, sexualité, harcèlement scolaire, alimentation etc.

→ **RÉNOVATION ÉCOLOGIQUE DES COURS D'ÉCOLES** (cf ci-dessus). Mise en place d'activités pour sensibiliser les enfants au respect de la nature et au cycle de la vie.

→ **RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE AUX SORTIES D'ÉCOLES.** Des employés municipaux seront plus régulièrement présents aux horaires de rentrées et de sorties scolaires afin de veiller à la sécurité de nos enfants.

→ **ENTRAIDE ET PARTAGE DES CONNAISSANCES.** Organisation d'ateliers ouverts à tous, animés par des parents experts et bénévoles spécialistes de la petite enfance : couches lavables, pédagogie Montessori, motricité, éveil musical, littérature etc.

→ **CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ENTRAIDE.** Appuyer la création d'un réseau visant à renforcer l'entraide communautaire dans l'éducation de nos enfants.

→ **CAUTION SIMPLE.** Pour les jeunes mariés habitant dans la commune depuis 3 ans au moins et avec des garanties stables, la ville proposera de se porter caution simple pour l'obtention d'une première propriété principale. Cette mesure vise à favoriser la famille et l'accès à la propriété.

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

Segré-en-Anjou Bleu dispose d'un pôle santé Simone Veil (Maison de Santé Pluridisciplinaire ouverte depuis 2015) qui regroupe plus d'une trentaine de professionnels et fonctionne en lien avec l'hôpital. Notre objectif est clair : consolider l'offre existante, lever les freins à l'installation et améliorer l'accès aux soins, avec une méthode gestionnaire et des engagements mesurables.

NOS ENGAGEMENTS

→ **UNE GOUVERNANCE LOCALE DE L'ACCÈS AUX SOINS : PILOTAGE, RÉSULTATS, TRANSPARENCE.** Dès le début du mandat, nous mettrons en place un comité local « accès aux soins » (commune, professionnels volontaires, acteurs du pôle, partenaires institutionnels) pour suivre des indicateurs simples : délais de rendez-vous, postes vacants, besoins en spécialités, actions de prévention et coordination.

Nous proposerons également, avec l'ARS et les partenaires, d'inscrire ces priorités dans un Contrat Local de Santé, outil reconnu pour articuler santé, prévention et facteurs d'attractivité du territoire (logement, éducation, environnement, etc.).

→ **FACILITER L'INSTALLATION : UN "PARCOURS PRATICIEN" ET UN GUICHET UNIQUE LOCAL.** L'expérience montre que l'installation se joue aussi sur la complexité administrative et l'accueil du praticien (et de sa famille). Nous créerons un parcours d'accueil avec un interlocuteur identifié, sur le modèle des démarches de guichet unique promues par les ARS et l'Assurance Maladie. Concrètement :

- Un dossier d'accueil "clé en main" : démarches, contacts, offres de logement, écoles, modes de garde, activités, emploi du conjoint.
- Un appui logistique à l'arrivée (mise en relation, intégration locale, accompagnement administratif).
- Une politique d'accueil des internes et jeunes praticiens, car c'est souvent la meilleure porte d'entrée vers une installation durable.

→ Sur les moyens d'action de la commune, nous nous placerons strictement dans le cadre légal qui permet aux collectivités de favoriser l'installation de professionnels de santé.

→ **DES CONDITIONS D'EXERCICE LISIBLES ET SOUTENABLES : OBJECTIVER LES COÛTS, LEVER LES BLOCAGES.** Les conditions d'installation au sein de l'espace de santé Simone Veil sont encadrées : le document d'installation indique notamment un montant mensuel (loyer/redevance) à temps plein de 790 € à 850 € selon les bureaux, incluant plusieurs charges et services (fluides, entretien, internet/téléphone, assurance, mise à disposition de matériel, etc.).

Notre engagement est de ne pas faire de procès d'intention, mais de mettre des chiffres sur la table et d'agir là où la commune a une capacité d'influence : transparence annuelle sur l'occupation des locaux (taux d'occupation, rotation, besoins non couverts) ; dialogue structuré avec les gestionnaires/organisations concernées pour identifier ce qui, dans les coûts et services, peut être amélioré ou optimisé ; solutions « souples » pour les nouveaux arrivants (temps partiel, mutualisation, accompagnement à la recherche d'un local si nécessaire).

→ **ACCÈS AUX SOINS : UNE MUTUELLE COMMUNALE, SIMPLE ET VOLONTAIRE.** Nous mettrons en place une mutuelle communale (via le CCAS), sur un principe clair : adhésion facultative, tarifs négociés, information neutre, et sélection transparente de l'organisme via appel à partenariat. Cette démarche est pratiquée par de nombreuses communes/CCAS et doit être conduite avec vigilance juridique (rôle d'intermédiation, transparence, non-confusion des responsabilités).

Étapes prévues :

- questionnaire/besoins (public visé, niveaux de garanties attendus) ;
- appel à partenariat avec critères publics ;
- permanences d'information locales.

→ **ATTRACTIVITÉ MÉDICALE : AGIR SUR LE "TOUT".** Attirer et fidéliser des praticiens, c'est aussi accueillir leurs familles. Nous intégrerons donc la politique santé dans une stratégie globale : offre de grands logements et logements de qualité (notamment pour les familles), écoles et services (petite enfance, activités), ambiance et vitalité du centre-ville (commerces, sécurité, propreté, animation régulière).

→ **UN ENSEMBLE COHÉRENT** : conditions d'exercice + qualité de vie + accueil. Et pour cela, il faut sortir notre ville de sa léthargie dans laquelle l'a plongée tant d'années de mauvaise gestion et de choix politiques désastreux.



NUMÉRIQUE ET INCLUSION

La dématérialisation complique parfois nos existences et peut créer de la solitude, en particulier pour les personnes âgées.

NOS ENGAGEMENTS

→ **ACCÈS ÉQUITABLE AU NUMÉRIQUE.** Extension du Wi-Fi gratuit dans les espaces publics et aide à l'équipement pour les foyers modestes.

→ **ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS.** Des ateliers gratuits formeront les aînés à l'utilisation des outils numériques pour réduire la fracture digitale.

ÉCOUTE CITOYENNE, DÉMOCRATIE LOCALE ET CHOIX DE L'ORGANISATION COMMUNALE

La commune nouvelle a éloigné les citoyens des décisions, en imposant une structure centralisée sans leur consentement. Nous ne voulons plus de ce mode de fonctionnement qui privilégie les élus au détriment des habitants. Nous remettrons les citoyens au cœur de la gouvernance, en favorisant une participation active et inclusive pour redonner du pouvoir aux communes déléguées.

NOS ENGAGEMENTS

→ **ASSEMBLÉES CITOYENNES RÉGULIÈRES DANS CHAQUE COMMUNE DÉLÉGUÉE.** Des réunions régulières ouvertes à tous seront organisées dans chaque village, avec des thèmes choisis par les habitants via une plateforme en ligne. Ces assemblées permettront de débattre des projets locaux et de voter des priorités, avec un suivi transparent des décisions prises.

→ **BUDGETS DE PROXIMITÉ CONFIÉS AUX CONSEILS DE VILLAGES/QUARTIERS.** Chaque commune déléguée disposera d'un budget dédié, géré par un conseil élu localement, pour financer des initiatives comme l'entretien des chemins ou l'organisation d'événements. Cela restaurera l'autonomie locale tout en respectant le cadre budgétaire global.

→ **RÉFÉRENDUMS D'INITIATIVE CITOYENNE** pour les projets structurants. Tout projet majeur (comme une nouvelle infrastructure) pourra être soumis à un ré-

férendum si 10 % des électeurs le demandent. Nous mettrons en place un processus simple et accessible pour initier ces consultations.

→ **RÉFÉRENDUM CONSULTATIF** sur l'évolution de l'organisation communale, y compris sur la possibilité de défusion. Après 2 à 3 ans de mandat à assainir la ville et à préparer la défusion, nous organiserons un référendum pour que les citoyens expriment leur avis sur la structure actuelle de la commune nouvelle, incluant l'option d'une défusion si elle est plébiscitée, afin de corriger les erreurs du passé imposées sans consultation. La défusion d'une commune nouvelle est possible, comme aux Essarts en Vendée entre autres.

→ **CRÉATION D'UN CONSEIL DES SAGES.** Composé de retraités et d'experts locaux volontaires, ce conseil conseillera la municipalité sur les enjeux à long terme, comme l'environnement ou le patrimoine, en apportant une perspective intergénérationnelle.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Segré-en-Anjou Bleu dispose d'un atout formidable avec des parcs d'activités existants offrant une disponibilité importante de foncier industriel, positionné stratégiquement entre Rennes et Angers, deux pôles où le foncier se raréfie de plus en plus, notamment en raison de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui limite l'extension urbaine sur les terres agricoles et naturelles.

Cet atout est aujourd'hui peu exploité, malgré son potentiel pour attirer des investissements productifs et durables. Cette situation nous offre une opportunité unique, mais pour l'exploiter pleinement, Segré doit accroître sa visibilité dans les salons professionnels nationaux et internationaux, en participant activement à des événements comme le Salon de l'Industrie ou des forums dédiés à l'innovation économique.

Rappelons que, en votant aux élections municipales, les citoyens élisent également les représentants à la communauté de communes, dont le premier rôle consiste à assurer le développement économique du territoire. Il est essentiel de renforcer cette compétence intercommunale pour attirer des entreprises innovantes et à haute valeur ajoutée, qui tireront notre territoire vers le haut en créant des emplois qualifiés, en favorisant l'innovation et en stimulant l'économie locale.

Par ailleurs, nous accorderons une attention particulière aux commerces du centre-ville, en animant et en rendant attractifs nos cœurs de ville pour dynamiser le tissu commercial local et encourager la fréquentation des habitants et des visiteurs.

NOS ENGAGEMENTS

→ **SOUTIEN AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET AGRICULTEURS.** Des exonérations fiscales temporaires et des formations gratuites seront offertes pour booster la vitalité économique. Nous mettrons en place des marchés locaux étendus pour promouvoir leurs produits, en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie.

Pour les commerces du centre-ville, nous lancerons des initiatives d'animation comme des événements saisonniers (marchés thématiques, festivals) et des aménagements pour rendre les rues piétonnes plus attractives, avec des terrasses élargies et des illuminations festives. Nous pourrions également revendre certains bâtiments municipaux et acquérir des commerces vacants pour les louer à des artisans à des conditions favorables, favorisant ainsi l'installation de nouveaux acteurs locaux.

→ **ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ENTREPRENEURS.** Un incubateur municipal proposera des espaces de coworking et du mentoring pour les start-ups locales. Ce pôle d'incubation dédié offrira des espaces gratuits pendant les premiers mois, du mentoring par des experts locaux et un fonds d'amorçage pour les projets innovants, avec une priorité aux secteurs verts et numériques.

→ **RÉHABILITATION DU PATRIMOINE ÉCONOMIQUE EXISTANT.** Les anciens locaux commerciaux seront rénovés pour accueillir de nouveaux acteurs, en priorité les entreprises qui embauchent.

→ **RENFORCEMENT DE LA VISIBILITÉ ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.** Participation systématique à des salons professionnels pour promouvoir le foncier disponible dans nos parcs d'activités et les atouts de Segré, en collaboration avec la communauté de communes.

→ **CRÉATION D'UNE CELLULE DÉDIÉE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** pour prospecter activement des entreprises porteuses d'avenir.

→ **PARTENARIATS INTERCOMMUNAUX RENFORCÉS.** Nous pousserons pour un renforcement des actions au niveau de la communauté de communes, avec des projets phares comme l'optimisation des parcs d'activités existants et la création de nouvelles zones attractives, équipées en infrastructures modernes pour accueillir des entreprises qui génèrent de la valeur et des emplois de qualité.

→ **NOUS VOULONS ÉGALEMENT SORTIR DE LA LOGIQUE DE «SPÉCIALISATION DE L'ESPACE»**, vieille pensée issue de l'école d'Athènes : bureaux, commerces de bouche, etc. doivent être proches les uns des autres.

→ **ATTIRER DES INVESTISSEURS ET DES ENTREPRISES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE** en faisant une promotion du territoire et en développant ses atouts, comme le Golf de Segré, aujourd'hui sous exploité, les circuits pédestres, les nombreuses écoles, y compris en enseignements supérieurs.

→ **LANCER UN APPEL À PROJETS** pour créer de l'activité économique sur le port de Segré (guinguette notamment).

→ **ANCIENNE USINE PAULSTRA : APPEL À PROJETS**, de préférence industriels ou créateurs d'emplois, en proposant au repreneur sélectionné un bail emphytéotique de 30 ans pour 1 € symbolique, renouvelable s'il tient ses engagements. Ou encore : création d'un centre d'affaires avec bureaux, locaux commerciaux et commerces de bouche.

SAINE GESTION : UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Pour corriger les dérives actuelles, où le budget de fonctionnement a augmenté de manière significative malgré les promesses d'économies, nous adoptons une approche de saine gestion fondée sur la rigueur, la transparence et l'efficacité. Cela signifie une optimisation des ressources sans compromettre les services publics, en priorisant les besoins réels des citoyens. Nous mettrons fin aux dépenses superflues, comme les consultants externes inutiles ou les projets prestige sans impact local. Un comité de surveillance citoyen veillera à l'équilibre budgétaire, avec des rapports annuels publics. Cette gestion saine permettra de réinvestir dans les priorités : environnement, social et proximité, tout en maintenant une fiscalité stable.

NOS ENGAGEMENTS

→ **AUDIT FINANCIER DÈS LE DÉBUT DU MANDAT.** Un cabinet indépendant analysera les comptes pour identifier les inefficacités liées à la fusion.

→ **RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT INUTILES.** Suppression des doublons administratifs, réduction de la masse salariale et optimisation des achats groupés avec pour objectif de baisser les coûts de 10%.

→ **ZÉRO HAUSSE D'IMPÔTS.** Nous nous engageons à ne pas augmenter les taxes locales, en compensant par une gestion économe.

→ **BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN.** 5 % du budget sera alloué à des projets votés directement par les habitants.





MOBILITÉ SOLIDAIRE

Parce que tout le monde ne peut pas conduire, nous mettrons en place des solutions pour faciliter les déplacements des personnes isolées ou à mobilité réduite.

NOS ENGAGEMENTS

→ **PROMOTION DES NAVETTES, DÉJÀ EXISTANTES À LA DEMANDE LES JOURS DE MARCHÉ.** Des minibus circuleront entre les communes déléguées et les marchés, avec des horaires adaptés aux besoins des seniors et des familles. Ces liaisons seront gratuites pour les personnes âgées seules et les handicapés, et nous intensifierons leur fonctionnement.

→ **COORDINATION AVEC LE CCAS ET LES ASSOCIATIONS.** Nous intégrerons ces services au Centre Communal d'Action Sociale pour cibler les personnes vulnérables, en formant des bénévoles pour accompagner les usagers.

URBANISME RESPONSABLE

On parle souvent à tort et à travers d'écologie et du réchauffement climatique. La mairie a même un adjoint au développement durable dont le poste sera d'ailleurs supprimé. Comme dans beaucoup de domaines, du bon sens suffirait déjà à réduire certaines nuisances et à mettre en place une véritable écologie.

NOS ENGAGEMENTS

→ **ZÉRO ARTIFICIALISATION INUTILE.** Nous stopperons tout projet qui bétonne des terres agricoles ou naturelles sans justification vitale, en privilégiant la réhabilitation de l'existant.

→ **DANS LES LOTISSEMENTS : ESPACES VERTS OBLIGATOIRES** sauf si les lots sont trop petits. Pour les nouveaux lotissements, nous imposerons un minimum de 20% d'espaces verts en plus des terrains commercialisés pour créer des parcs et espaces conviviaux pour préserver la qualité de vie.

→ **RUES VÉGÉTALISÉES, NOUES, ARBRES D'ALIGNEMENT.** Les nouvelles rues incluront des noues pour gérer les eaux pluviales, des arbres alignés pour l'ombre et des plantations pour atténuer la pollution.

→ **REFUS DES LOTISSEMENTS MINÉRAUX** générateurs d'îlots de chaleur. Nous interdirons les aménagements tout en béton, en exigeant des matériaux perméables et des zones ombragées pour lutter contre le réchauffement en imposant des espaces de respiration végétalisés dans chaque nouveau quartier.

INONDATIONS, RUISSELLEMENTS ET ÎLOTS DE CHALEUR

Les inondations et le ruissellement excessif ne sont pas une fatalité. Même lorsque les compétences relèvent des syndicats de rivières ou de la communauté de communes, chaque décision d'aménagement prise par la commune a un impact direct sur les écoulements, la saturation des réseaux et le risque d'inondation. Nous devons organiser une réponse claire, efficace et coordonnée entre les différents niveaux de collectivités.

NOS ENGAGEMENTS

→ **CLARIFIER LES RESPONSABILITÉS** : agir à chaque niveau. Sur notre territoire, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est exercée à l'échelle du bassin versant par le Syndicat du Bassin de l'Oudon, auquel adhère l'intercommunalité, Anjou Bleu Communauté.

Le syndicat intervient notamment sur :

- l'entretien et la restauration des cours d'eau;
- la gestion hydraulique à l'échelle du bassin;
- la prévention des inondations liées aux débordements;
- les actions de restauration du bocage et des milieux aquatiques.

La commune et la communauté de communes, quant à elles, conservent des leviers essentiels :

- les règles d'urbanisme (PLU, PLUI);
- la gestion des eaux pluviales urbaines;
- les choix d'aménagement;
- la désimperméabilisation et la végétalisation des espaces publics.

La prévention efficace des inondations suppose donc une action cohérente entre ces niveaux.

→ **UN ENGAGEMENT FORT AU SEIN DU SYNDICAT DU BASSIN DE L'oudon**. Nous enverrons au sein du Syndicat du Bassin de l'Oudon des délégués sensibilisés aux enjeux climatiques, hydrauliques et agricoles, capables de porter une vision ambitieuse pour notre territoire.

Nous exigerons : la mise en place ou le renforcement d'un plan ambitieux de maîtrise des inondations à l'échelle du bassin, un suivi transparent des ouvrages existants, une accélération des actions de restauration du bocage et de ralentissement des écoulements et une coordination renforcée avec les communes sur les secteurs les plus exposés.

Notre objectif est clair : passer d'une logique de réaction à une logique d'anticipation.

→ **ADAPTER NOS RÈGLES D'URBANISME AUX NOUVELLES RÉALITÉS CLIMATIQUES**. Les règlements actuels imposent généralement la gestion d'une pluie de récurrence

trentennale (30 ans). Or, la fréquence des événements exceptionnels augmente.

Nous proposerons :

- Pour toute nouvelle construction : zéro rejet d'eaux pluviales vers le domaine public, sauf impossibilité technique démontrée.
- Pour tout nouveau lotissement : dimensionnement des ouvrages pour une pluie centennale, avec infiltration prioritaire et limitation stricte des débits de fuite.
- L'obligation de dispositifs de gestion à la parcelle : noues, tranchées drainantes, cuves de récupération et infiltration.

Principe directeur : l'eau doit être infiltrée là où elle tombe.

→ **DÉSIMPERMÉABILISER ET TRANSFORMER NOS AMÉNAGEMENTS**. Chaque projet communal devra intégrer un objectif clair de réduction des surfaces imperméables.

Nous imposerons dans les cahiers des charges des bureaux d'études :

- utilisation de revêtements drainants (bétons drainants, pavés poreux) pour les parkings, cheminements piétons et pistes cyclables;
- transformation progressive des cours d'écoles en cours "oasis" végétalisées;
- végétalisation renforcée des places publiques;
- suppression des surfaces imperméables inutiles.

Ces mesures réduisent simultanément les ruissellements et les îlots de chaleur.

→ **SOUTENIR LES SOLUTIONS NATURELLES : HAIES ET MARES**.

Nous lancerons un programme de : plantation de haies bocagères en partenariat avec les agriculteurs et propriétaires volontaires; de création ou restauration de mares, favorisant l'infiltration et le ralentissement des écoulements; et de protection renforcée des haies et talus dans les documents d'urbanisme. Ces solutions sont souvent plus efficaces et plus durables que des ouvrages exclusivement techniques.



CIRCUITS COURTS ET ALIMENTATION LOCALE

Le devoir d'une ville est de favoriser son économie locale.

NOS ENGAGEMENTS

→ **INTRODUCTION OBLIGATOIRE DE PRODUITS LOCAUX DANS LES CANTINES.** Au moins 50 % des repas scolaires proviendront de producteurs locaux, avec un menu adapté aux saisons pour promouvoir la santé et l'économie locale.

→ **PRIORITÉ AUX CIRCUITS COURTS** pour les événements municipaux. Tous les marchés, fêtes et réceptions mu-

nicipales favoriseront les fournisseurs de la commune nouvelle et du Haut-Anjou.

→ **CONDITIONNEMENT DES SUBVENTIONS ASSOCIATIVES À L'APPROVISIONNEMENT LOCAL.** Les aides aux associations seront liées à l'utilisation de produits locaux, pour stimuler l'économie circulaire.

LIEN SOCIAL ET ASSOCIATIONS

Les associations sont souvent créatrices de lien social et bénéfiques au bien commun. Nous renouerons le dialogue avec les acteurs associatifs mais lutterons contre les structures gauchisantes professionnelles dans l'obtention de subventions. La ville sera économe de l'argent public et refusera tout clientélisme

NOS ENGAGEMENTS

→ **SOUTIEN RENFORCÉ AUX ASSOCIATIONS.**

→ **CRÉATION D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS.** Un bâtiment dédié centralisera les ressources, avec salles de réunion et équipements partagés.

→ **DÉVELOPPEMENT D'ÉVÉNEMENTS FÉDÉRATEURS.** Des festivals inter-villages annuels renforceront le lien communautaire.

→ **PROGRAMMES INTERGÉNÉRATIONNELS.** Des ateliers mixtes seniors-jeunes aborderont des thèmes comme

le numérique ou le jardinage.

→ **PROMOUVOIR LE DISPOSITIF "ARGENT DE POCHE"** (missions de 3 heures au service de la commune, payées 5 euros/heure et encadrées par des agents en poste) : permettre aux jeunes travaillant le mieux d'y participer chaque mercredi après-midi, ouvrir le dispositif à partir de 15 ans.

→ **PAS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS IDÉOLOGIQUES** (pro immigration, propagande LGBT et anti police ou anti famille)



GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL

Le patrimoine immobilier communal constitue un levier stratégique pour maîtriser les dépenses publiques, améliorer le cadre de vie et soutenir l'attractivité du centre-ville. Il doit être géré avec méthode, transparence et exigence de résultats.

NOS ENGAGEMENTS

→ **UN ÉTAT DES LIEUX COMPLET ET PUBLIC DU PATRIMOINE.** Nous engagerons dès le début du mandat un inventaire précis et public de l'ensemble du patrimoine communal : bâtiments administratifs, équipements, locaux vacants, logements communaux éventuels, biens hérités des communes déléguées.

Pour chaque bien seront identifiés :

- son usage réel,
- son taux d'occupation,
- son coût annuel (entretien, énergie, assurances),
- les travaux nécessaires à court et moyen terme.

Cet état des lieux permettra de distinguer clairement :

- les bâtiments indispensables au service public,
- ceux pouvant être mutualisés ou réorganisés,
- ceux devenus inutiles ou surdimensionnés.

→ **VENDRE LES BIENS INUTILES ET REQUALIFIER LE CENTRE-VILLE.** Nous engagerons une politique de cession des bâtiments communaux et intercommunaux qui ne présentent plus d'intérêt stratégique, notamment lorsqu'ils sont vacants ou insuffisamment utilisés.

Ces cessions se feront :

- après évaluation objective,
- dans le cadre d'appels à projets transparents,
- avec un cahier des charges précis (délais de travaux, qualité architecturale, performance énergétique, destination des locaux).

En centre-ville, nous favoriserons des opérations mixtes permettant :

- la création ou la rénovation de logements aux étages, mais aussi de bureaux pour des professions libérales (pour redonner vie, en journée, aux centres-villes)
- le maintien ou l'installation de commerces en rez-de-chaussée.

Lorsque cela sera pertinent, la commune pourra conserver la maîtrise des pieds d'immeuble afin

de garantir la présence de commerces et services utiles à la population.

L'objectif est double : réduire les charges de fonctionnement liées aux biens inutiles et redonner de la vitalité au cœur de ville.

→ **LOGEMENT SOCIAL : STABILITÉ ET RÉHABILITATION, PAS D'EXTENSION.** La commune n'a pas vocation à accroître son parc de logements sociaux au-delà des équilibres actuels.

Nous prenons un engagement clair : refus de tout nouveau programme de logements sociaux supplémentaires sur la commune et réhabilitation et modernisation des logements existants lorsque cela est nécessaire, en priorité sur les performances énergétiques, la sécurité et la qualité de vie des occupants.

Il s'agit de préserver un équilibre social et financier responsable, tout en veillant à maintenir un parc existant en bon état.

→ **MAÎTRISER L'ÉVOLUTION COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE.** Dans le respect strict du cadre légal, la commune utilisera les outils d'urbanisme existants (dont le droit de préemption urbain lorsque les conditions sont réunies) de manière ciblée afin d'éviter la vacance prolongée de locaux stratégiques, préserver la diversité commerciale et favoriser l'installation d'activités répondant aux besoins des habitants.

→ Toute intervention se fera dans un objectif d'intérêt général clairement défini, avec transparence et sécurité juridique.

→ **UNE LIGNE DIRECTRICE SIMPLE :** gérer le patrimoine communal comme un actif stratégique, réduire les charges inutiles, investir uniquement là où l'intérêt général est démontré, et assurer un développement équilibré du logement et du commerce.

LES COMPÉTENCES D'ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

Lors des élections municipales, les électeurs votent à la fois pour des conseillers municipaux et pour des conseillers communautaires. Les conseillers communautaires siègent à Anjou Bleu Communauté et prennent des décisions majeures pour notre quotidien : développement économique, aménagement, déchets, environnement, équipements structurants.

Il est donc essentiel d'envoyer à l'intercommunalité des élus engagés, compétents et porteurs d'une vision ambitieuse pour Segré-en-Anjou Bleu.

QUELLES COMPÉTENCES ?

- Développement économique (zones d'activités, immobilier d'entreprises, attractivité).
- Aménagement de l'espace et planification, dont le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).
- Gestion des déchets.
- Eau et assainissement.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (via le Syndicat du Bassin de l'Oudon).
- Mobilités et transports.
- Politique de l'habitat.
- Tourisme.
- Équipements structurants et certains services à la population.

CES COMPÉTENCES STRUCTURENT L'AVENIR DU TERRITOIRE. ELLES DOIVENT ÊTRE EXERCÉES AVEC COHÉRENCE, EFFICACITÉ ET AMBITION

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : PASSER D'UNE GESTION ADMINISTRATIVE À UNE STRATÉGIE OFFENSIVE

Le développement économique est la première compétence de la communauté de communes. Notre territoire dispose d'atouts réels : position géographique stratégique entre Angers, Laval et Rennes; tradition industrielle et artisanale; qualité de vie; foncier disponible.

Pourtant, nous constatons un manque d'ambition et de promotion active.

UNE PROMOTION ACTIVE

- Création d'une véritable stratégie de marketing territorial.
- Démarchage ciblé d'entreprises.
- Valorisation de nos savoir-faire industriels et artisanaux.
- Présence coordonnée sur les salons et réseaux économiques.

DES PARCS D'ACTIVITÉS MODERNISÉS ET ATTRACTIFS

Les entreprises attendent aujourd'hui plus que du foncier. Nous voulons :

- des services mutualisés sur les zones d'activités,
- des crèches inter-entreprises,
- la possibilité d'implanter des services et commerces de proximité,
- des espaces de restauration,
- des solutions de mobilité et de stationnement adaptées.

Cela suppose de réviser le PLUi pour permettre une plus grande mixité fonctionnelle dans les zones d'activités.

Nous refusons une vision passéiste qui consiste à séparer strictement les usages (habitat, commerce, activité). Le monde économique a évolué. Les salariés attendent des services à proximité de leur lieu de travail.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME INTERCOMMUNAL : ADAPTER LES RÈGLES

Le PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, est un outil stratégique.

NOUS DÉFENDRONS

- Une meilleure adaptation aux réalités climatiques (gestion des eaux pluviales, désimperméabilisation).
- Une simplification des règles inutiles.
- Une cohérence entre développement économique, habitat et mobilités.
- Un équilibre entre développement et préservation des terres agricoles.

HABITAT : ÉQUILIBRE ET QUALITÉ

La communauté de communes intervient dans la politique de l'habitat.

NOUS DÉFENDRONS

- Une rénovation prioritaire du parc existant.
- Un développement maîtrisé.
- Un équilibre territorial entre les communes.
- Une attention particulière à la qualité architecturale et énergétique.





ENVIRONNEMENT ET DÉCHETS : EFFICACITÉ ET MAÎTRISE DES COÛTS

La gestion des déchets est une compétence exercée par Anjou Bleu Communauté, qui assure la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective et la gestion des déchèteries pour les onze communes du territoire.

Sur notre territoire, les pratiques actuelles de collecte et d'accès aux services suscitent de nombreuses plaintes légitimes de la part des habitants :

- la collecte en porte-à-porte n'est effectuée qu'une fois tous les 15 jours, ce qui s'avère insuffisant dans de nombreux secteurs ;
- les bornes d'apport volontaire (verre, emballages, papier) sont souvent trop pleines, notamment après les longs week-ends ou les périodes festives, générant des dépôts au sol, des nuisances et une impression de désordre ;
- les horaires et la fréquence d'ouverture des déchèteries restent limités, avec souvent des fermetures en milieu de semaine ou des interruptions les dimanches et jours fériés, alors que ces installations répondent à un besoin quotidien clair pour les particuliers et les petites entreprises ;
- aujourd'hui, l'accès en déchèterie est limité en nombre de passages par an (18 passages), ce qui peut être contraignant pour les usagers.

À Segré-en-Anjou Bleu et sur le territoire, la principale déchèterie (située à Sainte-Gemmes-d'Andigné) est un équipement utile mais ses horaires sont insuffisants pour répondre à la demande réelle des habitants et des artisans : elle n'ouvre que quelques demi-journées dans la semaine, avec fermeture le mardi, le dimanche et les jours fériés.

NOS SOLUTIONS

Nous voulons une gestion plus réactive, plus pratique pour les usagers et mieux adaptée aux réalités du quotidien, tout en maîtrisant les coûts publics :

- Renforcer la fréquence et la qualité de collecte
 - Revoir la fréquence de relevage des bornes d'apport volontaire, avec une organisation plus réactive autour des périodes à risque (longs week-ends, fêtes, périodes touristiques).
 - Mieux informer les habitants des calendriers et des circuits.
- Adapter la collecte aux réalités locales
 - Étudier la possibilité de passages supplémentaires là où c'est nécessaire, notamment dans les quartiers à forte production de déchets ou aux entrées de ville, en concertation avec les habitants

→ Rendre les déchèteries plus accessibles

- Nous souhaitons ouvrir les déchèteries sur des plages horaires plus longues, y compris certains dimanches, pour permettre aux familles et aux travailleurs de s'y rendre plus facilement.
- Supprimer ou assouplir les limitations de passages pour les particuliers qui doivent évacuer des déchets encombrants.
- Étudier l'ouverture partielle ou sur rendez-vous aux artisans et petites entreprises locales, dans des conditions transparentes et équilibrées (tarification adaptée), car ces derniers, comme les habitants, ont un rôle crucial dans le dynamisme économique et social du territoire.

→ Lutter contre les dépôts sauvages, véritable fléau : Nous proposerons une stratégie pragmatique de prévention et de sanction des dépôts sauvages.

- Caméras de détection aux points sensibles, avec signalisation claire et application des sanctions prévues par la loi ;
- Dépôt de plainte systématique en cas de dépôts sauvage ;
- Signalement facilité pour les habitants (applications, site, numéros dédiés), avec réponse rapide ;
- Nettoyages ciblés et suivis de fréquentation pour mieux orienter les moyens.

→ Préserver la propreté publique tout en maîtrisant les charges. Notre démarche est simple :

- priorité aux solutions qui améliorent le service, pas seulement à celles qui augmentent les coûts ;
- exploration de bonnes pratiques déjà mises en œuvre sur d'autres territoires comparables ;
- dialogue permanent avec les usagers pour ajuster les tournées, les horaires et les capacités en fonction des besoins réels.

NOTRE ENGAGEMENT

Nous voulons une politique des déchets qui réponde concrètement aux attentes des habitants, tout en gardant une gestion rigoureuse des moyens publics et en valorisant les comportements vertueux (tri, réduction du gaspillage, compostage).

La gestion des déchets ne doit pas être un facteur de nuisance ou de frustration pour les citoyens : elle doit être efficace, accessible et respectueuse de notre cadre de vie.

MOBILITÉS ET SERVICES À LA POPULATION

NOUS SOUTIENDRONS

- Le développement de mobilités adaptées aux besoins locaux.
- Le développement de pistes cyclables.
- Le renforcement de navettes à la demande.
- La mise en place d'une navette régulière les jours de marchés entre les différents villages et les lieux de marché.

NOTRE ENGAGEMENT

- Envoyer à Anjou Bleu Communauté des élus compétents et présents.
- Défendre les intérêts de Segré-en-Anjou Bleu avec fermeté.
- Porter une vision ambitieuse du développement économique.
- Moderniser les règles d'aménagement.
- Maîtriser les dépenses tout en améliorant les services.

ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ NE DOIT PAS ÊTRE UNE SIMPLE STRUCTURE ADMINISTRATIVE. ELLE DOIT DEVENIR UN VÉRITABLE OUTIL STRATÉGIQUE AU SERVICE DU DYNAMISME ET DE L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE.